

Construire un dispositif d'évaluation globale

Vers une évaluation globale d'une unité d'enseignement

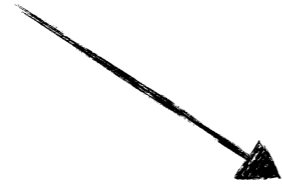


Simon RENAUT
Service d'Appui Pédagogique
Forum Pédagogique

Article 77. - Au sein d'un programme d'études, lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs activités d'apprentissage relevant de plusieurs enseignants et donnant lieu à des évaluations distinctes, ceux – ci décident collégalement de la **méthode d'intégration des évaluations** des activités d'apprentissage correspondant à l'évaluation finale de cette unité

Article 139. - L'évaluation finale d'une unité d'enseignement s'exprime sous forme d'une **note comprise entre 0 et 20**, le seuil de réussite pour acquérir les crédits associés étant 10/20. Les crédits sont acquis de manière définitive. Un jury ne peut refuser d'octroyer les crédits associés aux épreuves pour lesquelles l'étudiant a atteint ce seuil de réussite.

**Choix d'un système
arithmétique**



**Moyenne
pondérée**



Si la moyenne de l'unité d'enseignement
est supérieure ou égale à 10/20



**Validation systématique de
l'unité d'enseignement**

« **Délibérations** inexistantes »

« Brader la **qualité** »

« **Portes** ouvertes **aux** cancrés »

« **Notes** qui passent au vert »

« Encourage les étudiants à **calculer** »

« Trop **facile** de réussir »



Frustration !

MÉTHODE D'INTÉGRATION DE LA NOTE

Moyenne arithmétique

Moyenne géométrique

Moyenne harmonique

Moyenne quadratique

Note globale

Note absorbante

Barèmes de notation

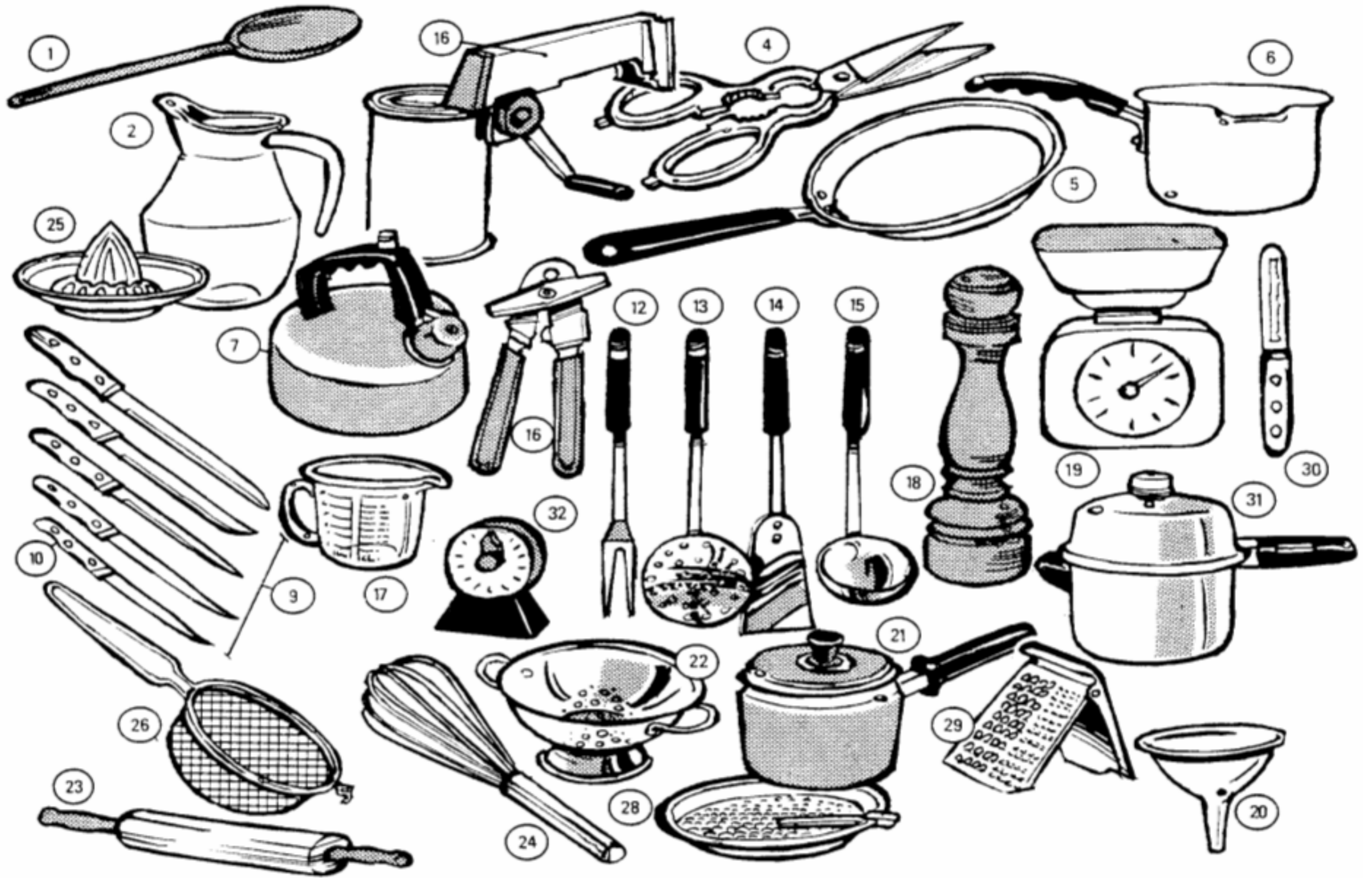
Note intégrée

Attention ! Ces dernières années, le Conseil d'État a contraint plusieurs institutions à revoir leurs modalités d'évaluation, notamment lorsqu'il s'agissait d'attribuer une note à une unité d'enseignement composée de plusieurs activités d'apprentissage. Le Décret Paysage 2.0 ouvre à nouveau le débat.

Et autres réflexions pédagogiques

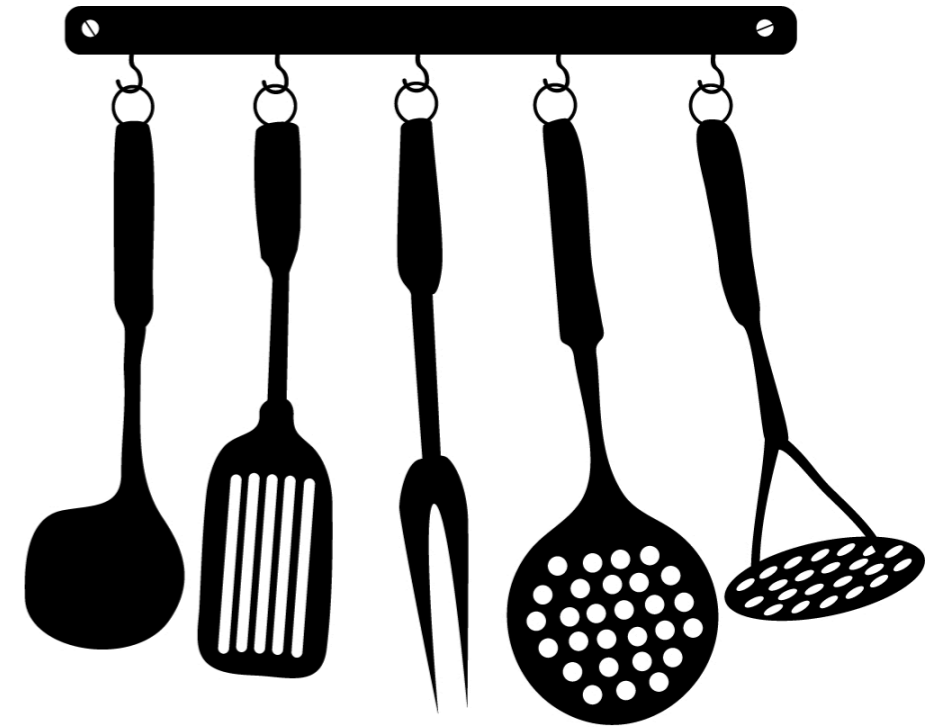


Philosophie générale de la démarche

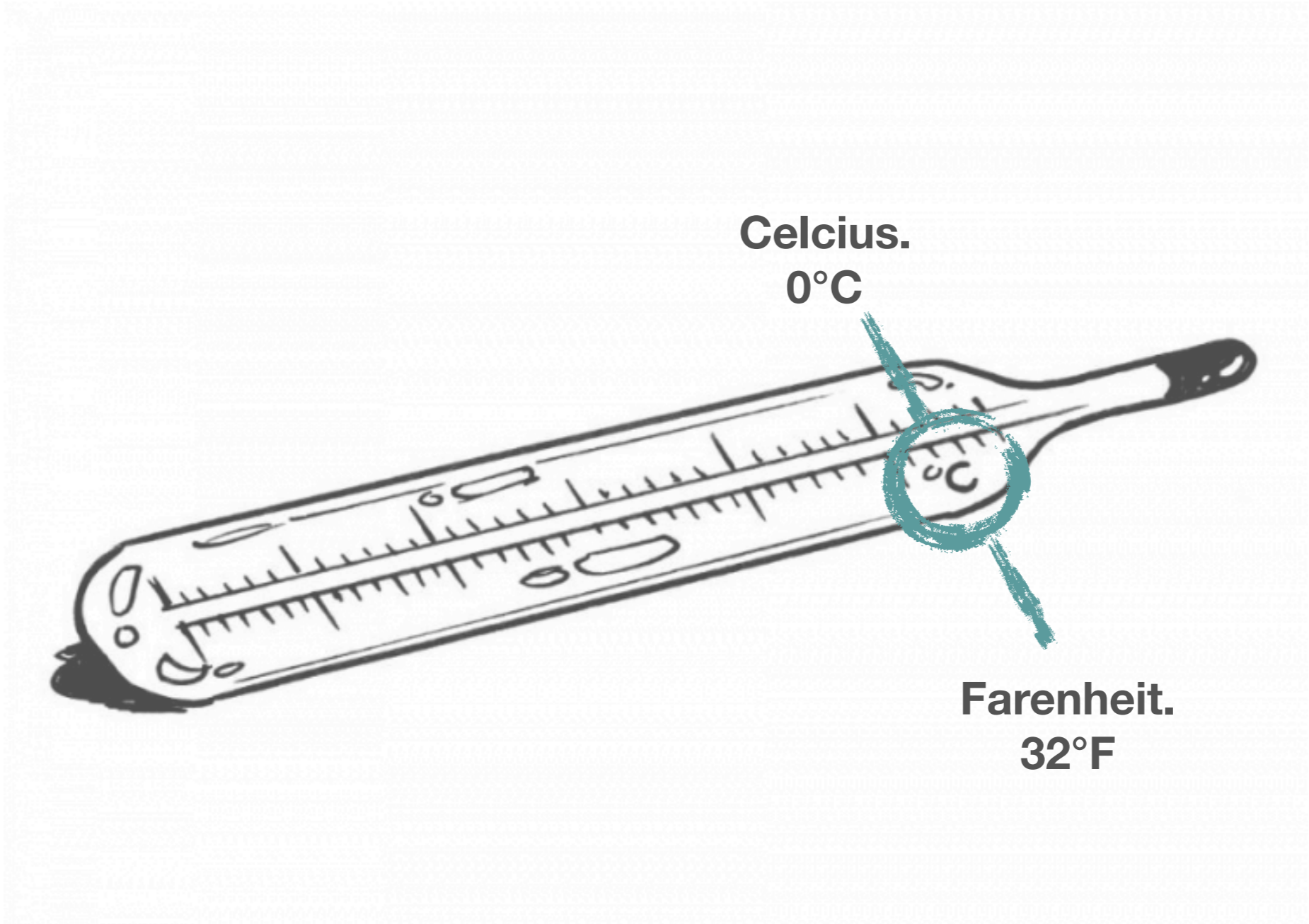


TÉMOIGNAGES SUR LA NOTE EN ÉVALUATION

«La note en évaluation me fait penser à un **couteau** car elle permet de séparer le bon du mauvais, afin de poursuivre le reste de la recette avec les bons ingrédients. Les déchets laissés peuvent quant à eux faire l'objet d'une valorisation annexe ».



«La note en évaluation me fait penser au **fouet** et à un **rouleau à pâtisserie** car elle les stimule à étudier, sans notes ils n'étudient pas. Il faut donc les 'secouer' et les stimuler à étudier et travailler. De plus l'évaluation permet 'd'aplanir' les connaissances et donc de voir si l'élève a compris ».



Sortir d'une logique sommative

... ou d'une simple addition de points

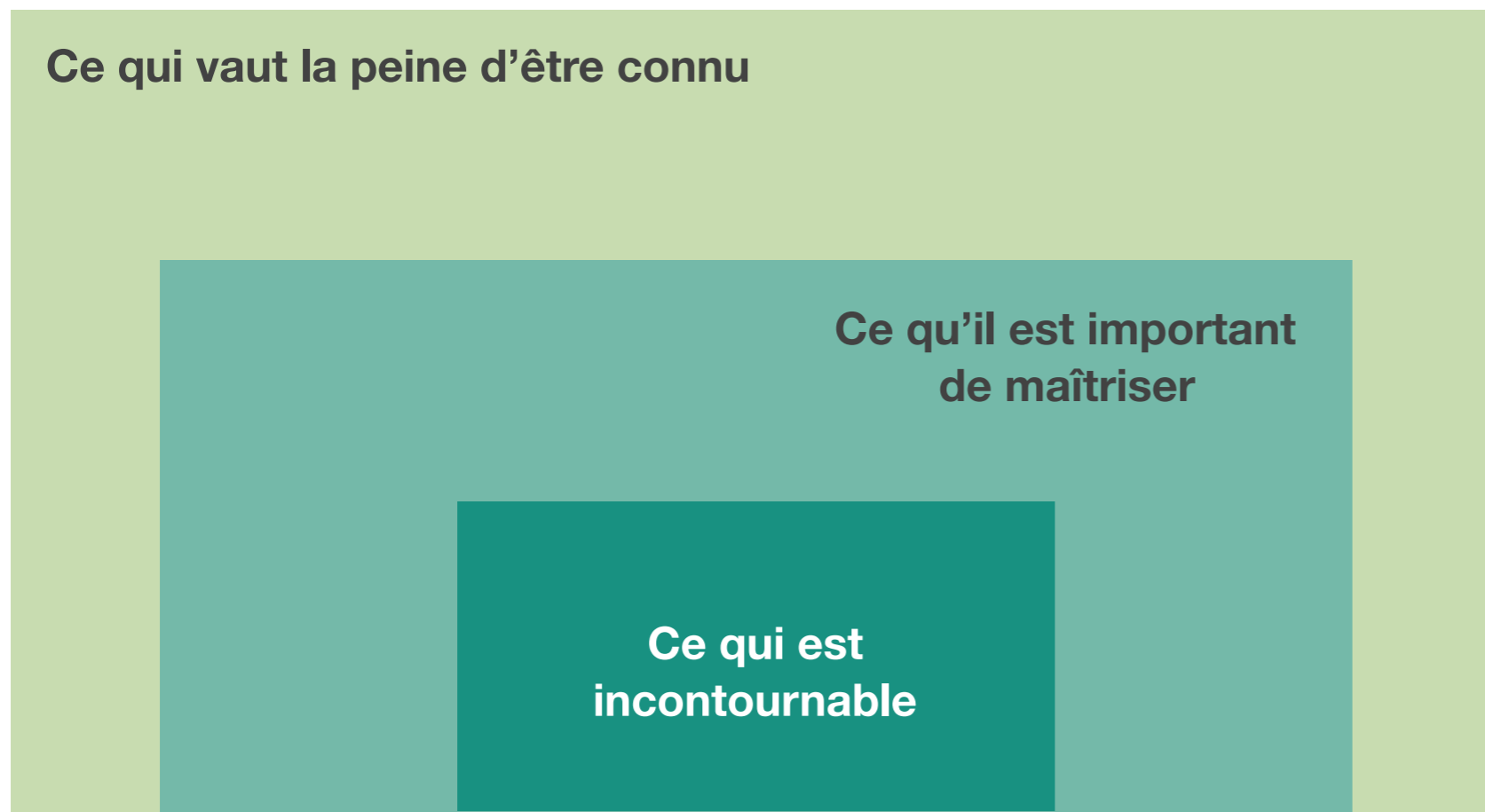


Schéma adapté de Wiggins et Mc Tighe (1998)

Sortir d'une logique sommative

... ou d'une simple addition de points

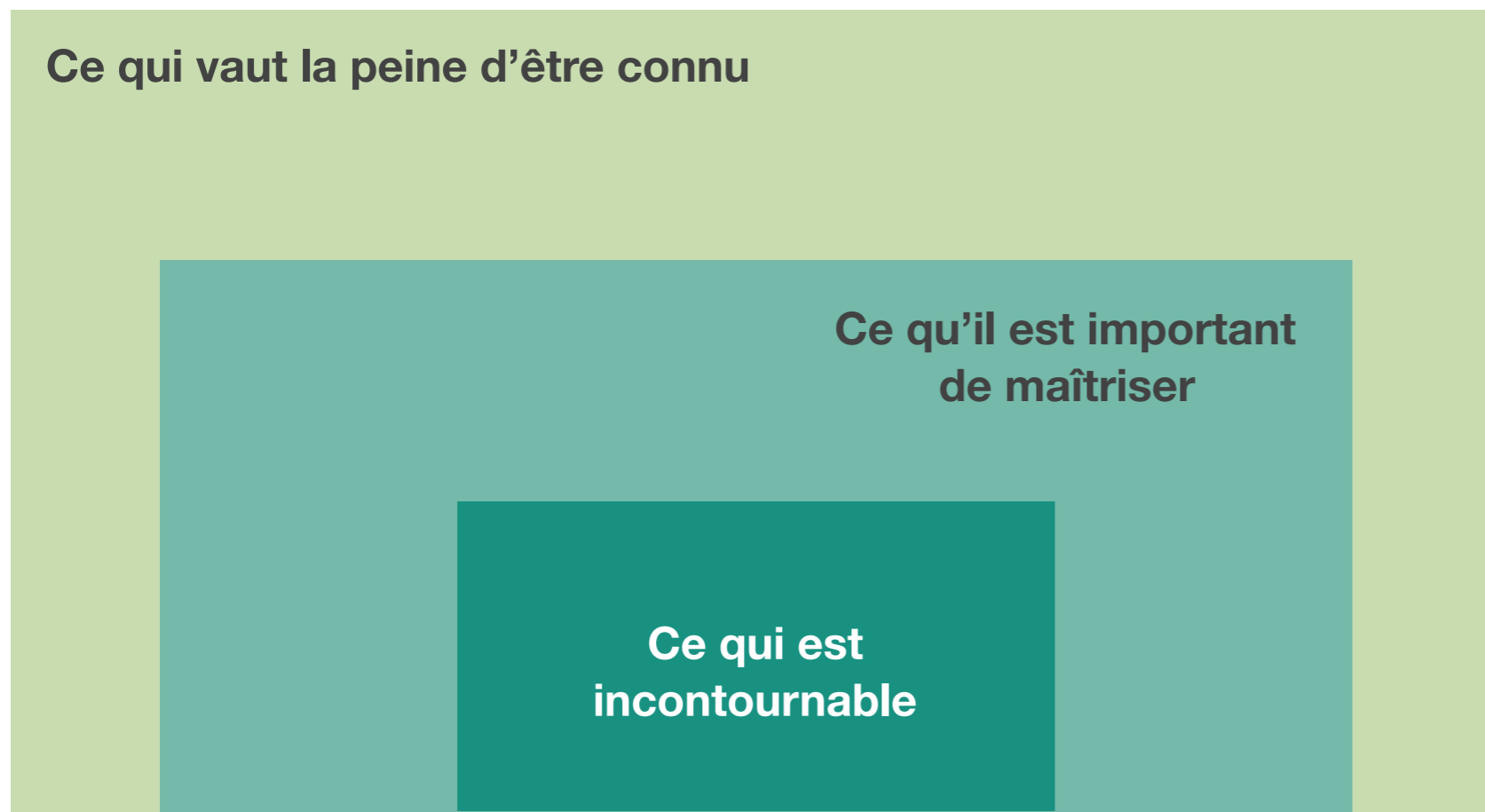


Schéma adapté de Wiggins et Mc Tighe (1998)

Sortir d'une logique sommative

... ou d'une simple addition de points

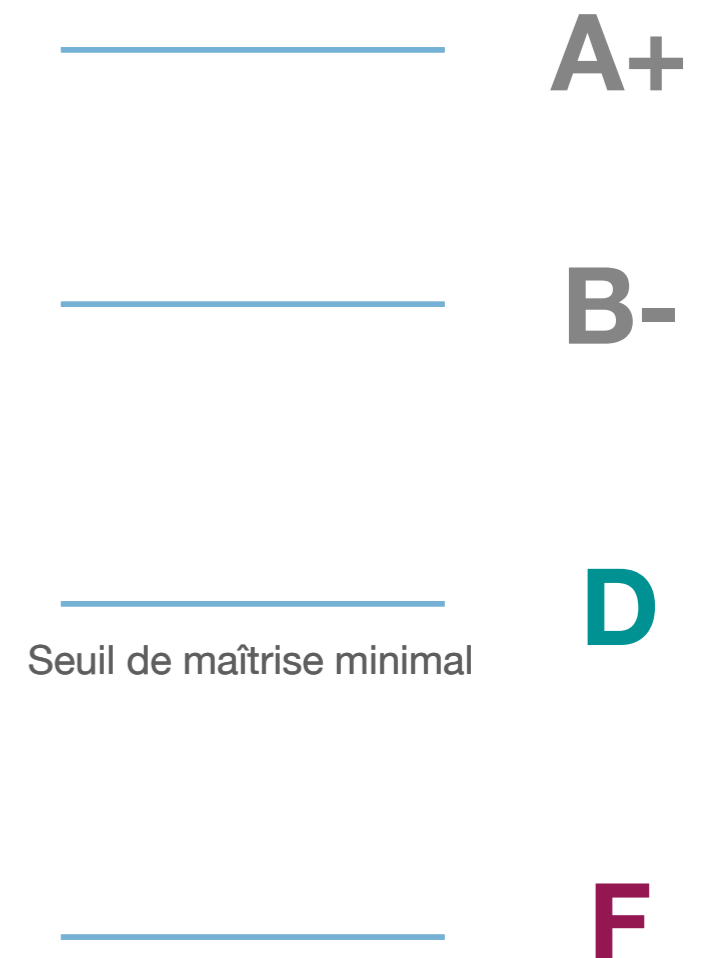
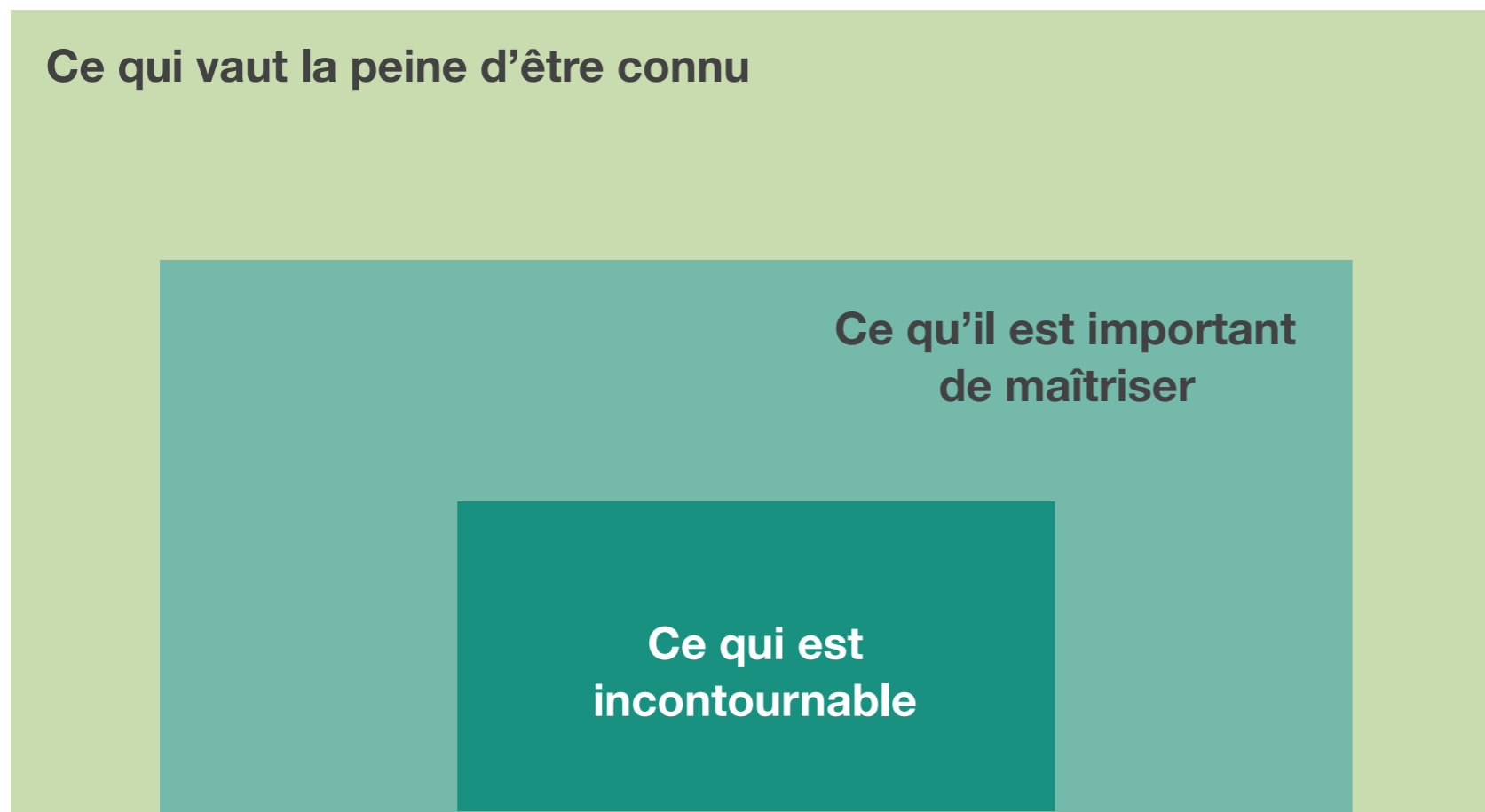


Schéma adapté de Wiggins et Mc Tighe (1998)

1

Mesurer

Capter l'information et recueillir les faits

La première étape réside dans le recueil systématique, valide et fidèle d'informations appropriées aux objectifs d'enseignement. C'est la phase d'observation et de recueil de données.

Travail sur l'objectivité

2

Analyser

Comparer l'informations aux attendus prescrits

La deuxième étape consiste à interpréter les informations recueillies en décrivant l'écart entre ce qui est observé et ce qui est attendu. C'est la phase d'analyse.

Travail sur l'objectivité

3

Noter

Traduire cette information en respectant les normes imposées

La troisième étape consiste à traduire cette analyse qui amène à une note globale, code commun imposé par le décret. C'est la phase d'interprétation.

Subjectivité contrôlée

4

Communiquer

Fournir à l'étudiant une information pertinente et exploitable

La dernière étape consiste à informer l'étudiant sur la réussite ou l'échec de l'épreuve en lui fournissant suffisamment d'éléments exploitables. C'est la phase de communication et/ou de certification.

Travail sur l'objectivité

simplifiés



Cas pratiques en contexte

Analyse technologique (Quadrimestre I)		4 ECTS
ACT1	Multimédia	25h
ACT2	Technologie des matières	10h
ACT3	Organisation du travail	10h

Objectifs de l'unité d'enseignement

Au terme de l'unité, l'étudiant doit être capable de **concevoir** un modèle, une collection, du croquis jusqu'au produit fini et sa présentation, en tenant compte des contraintes réelles du milieu professionnel.



Descriptif d'Unité d'Enseignement

Fiche Pédagogique

Act. 1 Communication

Acquis 1 - Développer en contexte un outil de communication

Acquis 2 - Analyser les tendances liées à l'évolution de la *Mode*

Act. 2 Technologie des matières

Acquis 3 - Définir avec précision les caractéristiques des matières textiles

Acquis 4 - Personnaliser une matière

Act. 3 Organisation du travail

Acquis 5 - Élaborer un dossier technique complet pour la production

Acquis 6 - Utiliser et calibrer un automate de production

Calcul d'une **note** pondérée


DEFINITION

L'**épreuve pondérée**, consiste à certifier indépendamment les acquis d'apprentissage des étudiants à l'occasion de différentes épreuves. **Chaque activité d'apprentissage est évaluée individuellement.** La note finale est calculée sur base de la moyenne pondérée des résultats obtenus aux différentes épreuves selon les modalités définies dans les fiches unités d'enseignement. Les notes relatives à chacune des activités d'apprentissage ainsi que la note finale de l'unité d'enseignement apparaissent dans les bulletins et relevés de notes remis à l'étudiant.

Démarche générale




1. Enseignements classiques et variés



2. Rédaction des épreuves pour chaque activité



Evaluation pondérée



3. Calcul de la note finale selon les pondérations définies

Chaque activité d'apprentissage est évaluée individuellement. Les résultats obtenus sont ensuite **pondérés** selon les modalités définies dans les fiches pédagogiques et dans le programme d'étude.

Analyse technologique (Quadrimestre I)			4 ECTS
Act. 1	Multimédia	50 %	25h
Act. 2	Technologie des matières	25 %	10h
Act. 3	Organisation du travail	25 %	10h

Différents modes
d'évaluation des épreuves



Analyse technologique (Quadrimestre I)			10/20
Act. 1	Multimédia	50 %	14/20
Act. 2	Technologie des matières	25 %	6/20
Act. 3	Organisation du travail	25 %	8/20

Différents modes
d'évaluation des épreuves
au choix de l'enseignant



Réflexions ! Calcul d'une moyenne non pondérée

	Arthur R.	Charles B.	Victor H.	Paul V.	Jacques P.
	Note 1 (11/20) Note 2 (10/20) Note 3 (14/20)	Note 1 (11/20) Note 2 (09/20) Note 3 (14/20)	Note 1 (11/20) Note 2 (08/20) Note 3 (14/20)	Note 1 (11/20) Note 2 (07/20) Note 3 (14/20)	Note 1 (11/20) Note 2 (06/20) Note 3 (14/20)
Moyenne arithmétique	11,66	11,33	11,00	10,66	10,33
Moyenne quadratique	11,78	11,51	11,26	11,04	10,84
Moyenne géométrique *	11,54	11,10	10,72	10,25	9,93
Moyenne harmonique	11,43	10,97	10,44	9,82	9,11

NOTE IMPORTANTE

NE PAS OUBLIER DE
MONTRER LE CALCULATEUR
APRÈS LA PRÉSENTATION



* La moyenne géométrique encourage la constance et évite les (grandes) impasses

Calcul d'une **note** globale

DEFINITION

La **note globale**, consiste à certifier les acquis de l'étudiant à l'occasion de différentes épreuves parallèles. Chaque activité d'apprentissage peut être évaluée individuellement. Chaque épreuve donne lieu à la mise en évidence d'un niveau de maîtrise de différents acquis d'apprentissage, exprimé sous la forme d'un score compris entre 0 et 20. Un acquis d'apprentissage est réputé maîtrisé dès le moment où le score est égal ou supérieur à 10/20.

Pour chaque étudiant, le jury d'unité établit un document de synthèse qui reprend le niveau de maîtrise et le score obtenu pour chacun des acquis d'apprentissage définis dans les fiches unités d'enseignement. Pour définir la note finale de l'unité d'enseignement, le jury d'unité d'enseignement tient compte des différents niveaux de maîtrise obtenus. Le niveau de maîtrise de chacun des acquis d'apprentissage doit être jugé satisfaisant pour valider les crédits de l'unité. Lorsque le niveau de maîtrise de chacun des acquis d'apprentissage est jugé satisfaisant, la note finale est calculée sur base de la moyenne arithmétique des scores obtenus à chacun des acquis d'apprentissage.

Si la maîtrise d'un ou de plusieurs acquis d'apprentissage n'est pas jugée satisfaisante, la note attribuée à l'étudiant est inférieure à 10/20. Elle est proportionnelle au nombre d'acquis d'apprentissage maîtrisés par rapport au nombre d'acquis d'apprentissage évalués. Seule la note globale liée à l'unité d'enseignement apparaît dans les bulletins et les relevés de notes remis à l'étudiant.

Démarche générale

Chaque activité d'apprentissage est évaluée individuellement. Chaque évaluation donne lieu à la mise en évidence d'un niveau de maîtrise de différents acquis d'apprentissage, exprimé sous la forme d'un score compris entre 0 et 20. Un acquis d'apprentissage est réputé maîtrisé dès le moment où le score est égal ou supérieur à 10.

Activité d'apprentissage X		
Acquis d'apprentissage	12	VALIDE
Acquis d'apprentissage	8	NON-VALIDE

Activité d'apprentissage Y		
Acquis d'apprentissage	14	VALIDE
Acquis d'apprentissage	18	VALIDE

Pour chaque étudiant, le jury d'unité établit un document de synthèse qui reprend le niveau de maîtrise et le score obtenu pour chacun des acquis d'apprentissage.



Pour définir la note finale de l'unité d'Enseignement, le jury d'UE tient compte du niveau de **maîtrise** obtenu.

Calcul de la **note** de l'unité d'enseignement

Lorsque le niveau de maîtrise de chacun des acquis d'apprentissages est jugé suffisant, la note finale est calculée **sur base de la moyenne arithmétique** des scores obtenus à chacun des acquis d'apprentissage.

	Note	Validation	Unité
Acquis d'apprentissage	12	OUI	13 / 20
Acquis d'apprentissage	15	OUI	
Acquis d'apprentissage	10	OUI	
Acquis d'apprentissage	18	OUI	
Acquis d'apprentissage	13	OUI	
Acquis d'apprentissage	10	OUI	

Si la maîtrise d'un ou de plusieurs acquis d'apprentissage n'est pas jugée suffisante, la note attribuée à l'étudiant s'appuie sur base de la proportion **du nombre d'acquis d'apprentissage validés**.

	Note	Validation	Unité
Acquis d'apprentissage	12	OUI	5 / 20
Acquis d'apprentissage	14	OUI	
Acquis d'apprentissage	9	NON	
Acquis d'apprentissage	18	NON	
Acquis d'apprentissage	5	NON	
Acquis d'apprentissage	8	OUI	

Soit 3 acquis validés sur 6

C'est-à-dire 50% du minimum requis

C'est-à-dire 50% d'un 10/20

Néanmoins, le jury d'unité d'enseignement, après délibération, peut proposer la validation de l'unité d'enseignement au jury unique.

Analyse technologique (Quadrimestre I)		4 ECTS
Act.1	Multimédia	25h
Act.2	Technologie des matières	10h
Act.3	Organisation du travail	10h



Différents modes
d'évaluation des épreuves
au choix de l'enseignant

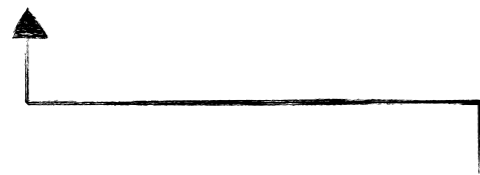
Analyse technologique (Q1)		Note	Validation	5/20
Acquis App.	Développer un outil de communication	12	Validé	
Acquis App.	Analyser les tendances	16	Validé	
Acquis App.	Définir les caractéristiques des matières textiles	5	Non validé	A représenter en seconde session
Acquis App.	Personnaliser une matière	7	Non validé	
Acquis App.	Elaborer un dossier technique complet pour la production	8	Non validé	A représenter en seconde session
Acquis App.	Utiliser et calibrer un automate de production	10	Validé	

Différents modes
d'évaluation des épreuves
au choix de l'enseignant

Moyenne de 72
sur 120



Analyse technologique (Q1)	Note	Validation	12/20
Acquis App.	Développer un outil de communication	12	Validé
Acquis App.	Analyser les tendances	16	Validé
Acquis App.	Définir les caractéristiques des matières textiles	12	Validé
Acquis App.	Personnaliser une matière	10	Validé
Acquis App.	Elaborer un dossier technique complet pour la production	10	Validé
Acquis App.	Utiliser et calibrer un automate de production	12	Validé



Différents modes
d'évaluation des épreuves
au choix de l'enseignant

Article 15. - §1er. – 1° Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences.

Article 15. - §1er. – 65° Unité d'enseignement : activité d'apprentissage ou ensemble d'activités d'apprentissage qui sont regroupées parce qu'elles poursuivent des objectifs communs et constituent un ensemble pédagogique au niveau des acquis d'apprentissage.

Article 140bis. – Au cours d'une même année académique, l'étudiant est dispensé de repasser l'évaluation d'une activité d'apprentissage réussie, sauf s'il fait la demande expresse de la repasser en vue d'améliorer sa note. D'une année académique à l'autre, le jury peut dispenser l'étudiant d'activités d'apprentissage pour laquelle l'étudiant a obtenu une cote d'au moins 10/20.

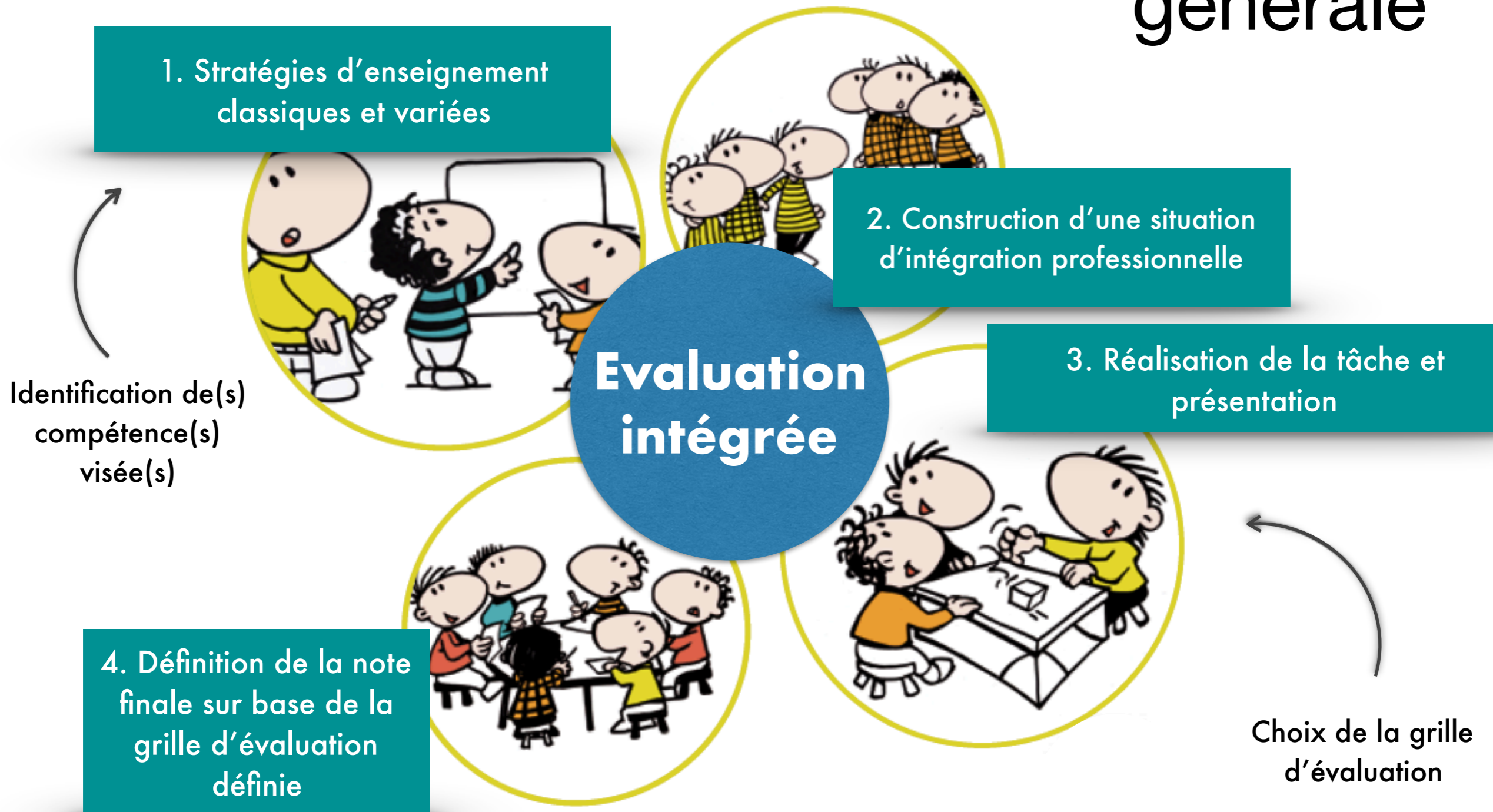
Calcul d'une **note** intégrée

AVIS DU COLLÈGE DE DIRECTION

L'**épreuve intégrée**, consiste à certifier de manière **globale** un ensemble d'**acquis d'apprentissage** de l'étudiant à l'occasion d'une épreuve s'appuyant sur une **situation d'intégration**. Cette épreuve est évaluée **collégialement** par tout ou partie des titulaires de l'unité d'enseignement, en respectant les modalités définies dans les fiches pédagogiques.

À la suite de cette épreuve, une note est attribuée à l'unité d'enseignement. Le **choix de l'outil** permettant d'attribuer la note finale est laissé à l'appréciation des enseignants et doit être transmis aux étudiants au travers des fiches pédagogiques. Dans le cadre d'une épreuve intégrée, seule la note liée à l'unité d'enseignement apparaît dans les bulletins et relevés de notes remis à l'étudiant.

Démarche générale



Compétence : Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques.

Tâche : Réaliser un livret publicitaire à destination d'un imprimeur comprenant au minimum trois compositions adaptées à un public majoritairement adolescent.

Critères et indicateurs *		Validation
1	Réalisation d'un livret publicitaire min. 3 modèles	X
2	Prise en compte du public cible	X
3	Exactitude du plan de production	-
4	Qualité de la production	-
5	Originalité de la composition	X
6	Mise en valeur du projet lors de la présentation	X



Choix d'une méthodologie d'évaluation de l'épreuve !

Exemple (1) Grille d'évaluation critériée

Critères et indicateurs		Notes		Commentaires
1	Réalisation d'un livret publicitaire min. 3 modèles	3	3	
2	Prise en compte du public cible	2	3	
3	Exactitude du plan de production	1	5	<i>Nombreuses erreurs majeures dans les plans de production !</i>
4	Qualité de la production	1	5	
5	Originalité de la composition	1	2	
6	Mise en valeur du projet lors de la présentation	2	2	<i>Très bonne présentation du produit !</i>

	TOTAL	10	20	
--	--------------	-----------	-----------	--

Exemple (2) Grille d'évaluation globale analytique

Critères et indicateurs		Notes		Validation
1	Réalisation d'un livret publicitaire min. 3 modèles	3	3	Validé
2	Prise en compte du public cible	2	3	Validé
3	Exactitude du plan de production	1	5	<i>Validé</i>
4	Qualité de la production	1	5	<i>Validé</i>
5	Originalité de la composition	1	2	Validé
6	Mise en valeur du projet lors de la présentation	2	2	Validé

	GRILLE DE LECTURE	5	7	10	20
		3 CRIT.	4 CRIT.	5 CRIT.	6 CRIT.

Exemple (3) Grille d'évaluation globale analytique

Critères et indicateurs		Notes		Validation
1	Réalisation d'un livret publicitaire min. 3 modèles	3	3	Validé
2	Prise en compte du public cible	2	3	Validé
3	Exactitude du plan de production	1	5	Validé
4	Qualité de la production	1	5	Validé
5	Originalité de la composition	1	2	Validé
6	Mise en valeur du projet lors de la présentation	2	2	Validé

ATTRIBUTION D'UNE NOTE	6 CRITÈRES	SUR	6 CRITÈRES	SEUIL RÉUSS
	4 CRITÈRES		6 CRITÈRES	6 /20

Si la maîtrise d'un ou de plusieurs acquis d'apprentissage n'est pas jugée suffisante, la note attribuée à l'étudiant s'appuie sur base de la proportion **du nombre d'acquis d'apprentissage validés** sur le total d'acquis. Lorsque le niveau de maîtrise de chacun les acquis d'apprentissages est jugé suffisant, la note finale est calculée **sur base de la moyenne arithmétique** des scores obtenus à chacun des acquis d'apprentissage.

Exemple (4) Grille d'évaluation globale descriptive

Critères et indic.		Étape 6	Étape 5	Étape 4	Étape 3	Étape 2	Étape 1	Travail remis
1	Livret	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
2	Public	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	
3	Plan	OUI	OUI	OUI	OUI	NON		
4	Qualité	OUI	OUI	OUI	NON			
5	Originalité	OUI	OUI	NON				
6	Présentation	OUI	NON					

	Résultat	20	17	13	10	7	3	0
--	----------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------	----------	----------

Bibliographie

Berthiaume, D., & Colet-Johnson, N. R. (2013). *La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères théoriques et applications pratiques*. P. Lang.

Côté, F., (2014) *Construire des grilles d'évaluation descriptives au collégial. Guide d'élaboration et exemples de grille*. Presses de l'Université du Québec.

Houart, M, Baillieul, D, Ravet, I & Romainville, M 2012, RESEAU 78 : Comment réduire la subjectivité de l'évaluation ? Service de Pédagogie Universitaire.

Lemenu, D., & Heinen, E. (2015). *Comment passer des compétences à l'évaluation des acquis des étudiants?: guide méthodologique pour une approche programme dans l'enseignement supérieur*. De Boeck,.

Prégent, R., Bernard, H., & Kozanitis, A. (2009). *Enseigner à l'université dans une approche-programme: guide à l'intention des nouveaux professeurs et chargés de cours*. Presses inter Polytechnique.

Tardif, J., Côté, R. (2011). *Élaboration d'une grille d'évaluation*. Atelier pédagogique à destination des enseignants universitaires. Ed. ECEM.



HAUTE ÉCOLE
CONDORCET

Service d'Appui Pédagogique
15, Chemin du Champ de Mars - 7000 Mons
T.: +32 (0) 499/428632
sap@condorcet.be | www.condorcet.be

